



Association des Centres
sociaux et culturels
de Caluire et Cuire

Accueils de Loisirs

3 - 11 ans

6 - 13 ans

Vacances

HIVER

2020



Du lundi 24 février au vendredi 6 mars

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

SIEGE ADMINISTRATIF

Centre socio-culturel du **Parc de la Jeunesse**
18 rue Paul Painlevé 69300 CALUIRE et CUIRE
☎ 04 72 27 44 10 csc.parcdelajeunesse@gmail.com
Site Internet : csccaluire.com

Centre socio-culturel des **Berges du Rhône**
94 grande rue de Saint-Clair
69300 CALUIRE et CUIRE
☎ 09 72 35 09 07 csc.bergesdurhone@gmail.com



Déroulement d'une journée type

Ma journée à l'accueil de loisirs

| | | |
|---------------|--|--|
| 8h00 - 9h00 | Accueil des enfants : temps libre, activités calmes | |
| 9h00 - 11h30 | Activités du matin | |
| 11h30 - 12h00 | Accueil des enfants et départ : temps libre, jeux extérieur | |
| 12h00 - 13h00 | Au Centre Socio-culturel des Berges du Rhône : Déjeuner : Repas non fourni avec possibilité de réchauffer (micro-onde) sauf les jours de sortie. | Au Centre Socio-culturel du Parc de la Jeunesse : Déjeuner : Repas fournis par la Ville de Caluire et Cuire (Cuisine centrale). Les enfants déjeunent à l'école Montessuy. |
| 13h30 - 14h00 | Accueil des enfants et départ : activités calmes, temps libre ou temps de repos | |
| 14h00 - 16h30 | Activités de l'après-midi & goûter (fourni par le centre) | |
| 16h30 - 18h00 | Départ des enfants : temps libre ou activités calmes | |
| 18h00 | Fermeture de l'Accueil de loisirs | |

Nous proposons de nombreuses activités variées et de qualité. Activités culturelles, sportives ou manuelles afin de contribuer à l'épanouissement individuel et collectif de l'enfant.

Nous profitons également du cadre extérieur pour faire de nombreuses activités de plein air.



Le goûter est fourni par les Centres Socio-culturels et s'appuie sur le Programme National Nutrition Santé. Il est varié, composé d'un fruit, d'un produit céréalier et/ou d'un produit laitier.



Formules d'accueil

L'Association des Centres socio-culturels de Caluire propose deux Accueils de loisirs ouverts sur les vacances scolaires.

- CSC du Parc de la Jeunesse (Montessuy), enfants de 3 à 11 ans.
- CSC des Berges du Rhône (Saint-Clair), enfants de 6 à 13 ans.

Vacances scolaires à la semaine

3 jours minimum par semaine

- > En demi-journée
- > En journée

Les jeudis : inscription à la journée complète

- > Pique-nique fourni par les centres socio-culturels

Paielement obligatoire à l'inscription avec possibilité d'échelonnement



Pièces à fournir



- Photocopie des vaccins **à jour**
- Attestation d'assurance extra-scolaire : **année scolaire 2019-2020**
- Numéro allocataire et quotient familial **du mois en cours** ou à défaut dernier avis d'imposition
- Numéro de sécurité sociale qui couvre l'enfant
- Justificatif de domicile pour les Caluirards
- Justificatif employeur pour les non Caluirards qui travaillent à Caluire
- Mode de paiement : chèques, espèces ou chèques vacances (ANCV).
Pas de CB.



Permanences d'inscriptions

Où et quand s'inscrire ?

Du lundi 3 au jeudi 6 février 2020

Aux horaires d'ouverture de l'accueil des Centres socio-culturels

CSC des Berges du Rhône

94 grande rue de Saint-Clair

69300 CALUIRE et CUIRE

☎ 09 72 35 09 07

csc.bergesdurhone@gmail.com

| | |
|----------|--------------------------|
| Lundi | 9h00-12h00 / 14h00-18h00 |
| Mardi | 14h00-18h00 |
| Mercredi | 8h30-12h00 / 14h00-18h00 |
| Jeudi | 9h00-12h00 / 14h00-19h00 |

CSC du Parc de la Jeunesse

18 rue Paul Painlevé

69300 CALUIRE et CUIRE

☎ 04 72 27 44 10

csc.parcdelajeunesse@gmail.com

| | |
|----------|--------------------------|
| Lundi | 9h30-12h00 / 14h00-19h00 |
| Mardi | 14h00-18h00 |
| Mercredi | 9h00-12h00 / 14h00-18h00 |
| Jeudi | 8h30-12h00 / 14h00-18h00 |

Modalités d'inscriptions :

Ordre de priorité :

- 1- Caluirards (justificatif de domicile)
- 2- Non Caluirards qui travaillent à Caluire (Justificatif employeur)
- 3- Non Caluirards (Dossier en attente, réponse transmise ultérieurement)

L'inscription est validée quand le dossier est complet et le règlement des participations financières effectués.



Contact des Accueils de loisirs :

Berges du Rhône :

csc.dylan.viz@gmail.com

Parc de La jeunesse :

csc.bnadia@gmail.com

Numéro Coordinatrice Enfance/Jeunesse :

Claire Navarro : 06.69.68.42.56

Tarifs

L'adhésion familiale est obligatoire :

- 20 € Caluirards
- 25 € Extérieurs
- 10 € bénéficiaire du RSA (sur justificatif)

Elle est valable du 1er juillet au 30 juin.

Le coût est calculé en fonction du quotient familial

| Quotient Familial | Journée + repas | ½ journée | ½ journée + temps de repas | ½ journée + temps d'accueil (BR) | Journée + temps d'accueil (BR) |
|-------------------|-----------------|-----------|----------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| < 305 | 7,88 | 2,06 | 6,08 | 3,28 | 5,08 |
| 306- 469 | 10,51 | 3,09 | 7,67 | 4,87 | 7,71 |
| 470- 686 | 12,26 | 3,50 | 8,96 | 6,16 | 9,46 |
| 687- 900 | 14,32 | 4,38 | 10,25 | 7,45 | 11,52 |
| 901 - 1372 | 15,91 | 4,89 | 11,28 | 8,48 | 13,11 |
| > 1372 | 21,27 | 7,00 | 14,52 | 11,72 | 18,47 |

10 % de réduction à partir du 3e enfant.

Nos partenaires :

